

## Les rêves traumatiques d'un sujet en exil

Myrto Komninou

Travailler avec des sujets en exil qui fuient la guerre et la violence, nous amène forcément à revisiter la notion psychanalytique du trauma. En Grèce, où l'arrivée des réfugiés a massivement augmenté depuis 2015, le discours de la psychiatrie domine, proposant couramment le diagnostic de *Post-Traumatic Stress Disorder* pour y inclure toute réaction subjective à des expériences extrêmes de la vie. La réponse des thérapeutes face à des réactions conçues comme identiques, tend alors à être préconstruite et indifférenciée, ayant comme but le dépassement du stress traumatique. A l'encontre d'une approche selon laquelle le trauma se banalise et se collectivise, « *l'analyste est un partenaire qui traumatise le discours commun pour autoriser l'autre discours de l'inconscient*<sup>1</sup> ».

Quand je rencontre Abdel, un jeune syrien ayant subi la torture, dans son pays natal, il me parle directement d'un rêve répétitif qui reprend la scène de son arrestation.

Selon l'*Au-delà du principe de plaisir*<sup>2</sup>, les efforts du principe de plaisir échouent devant l'effraction du pare-excitation causée par l'événement traumatique. Le rêve traumatique n'est alors qu'une tentative de maîtrise rétroactive de l'excitation inassimilable et se répétera jusqu'à ce que le principe de plaisir puisse de nouveau dominer l'économie psychique.

Son deuxième cauchemar ramène Abdel cette fois-ci à la scène de son évasion de la prison. Il se rappelle du moment où il réalise que la porte de sa cellule n'est pas verrouillée. C'est alors qu'il ouvre la porte et commence à courir, poursuivi par des gardiens. Il arrive finalement à une route provinciale où un motocycliste s'arrête, le prend avec lui et le sauve. Le rêve répète la scène réelle de façon identique, sauf qu'il s'interrompt brusquement au moment exact où Abdel est prêt à mettre son pied dans la rue. « *Mais comment se fait-il que je me réveille juste avant d'être sauvé ?* », se demande-t-il, bouleversé.

La réponse est donnée à travers un rêve qu'Abdel amène à la séance suivante. « *Hier soir j'ai rêvé de ma mère. J'étais tout seul et je pleurais. J'entends la voix de ma mère qui me dit : 'courage Abdel, tu vas vivre en Grèce et tout ira bien'* ». Pour Lacan, si le rêve n'arrive plus à protéger le sommeil c'est parce qu'il y a une rencontre avec un réel<sup>3</sup> qui se dérobe du fantasme et fait effraction au-delà de *l'automaton*. Dans le fantasme d'Abdel, ce n'est donc pas le motocycliste mais la mère qui le sauve. Sa mère est décédée d'un cancer quand il était adolescent, ce qui l'a obligé à arrêter l'école et à vivre dans la rue. Pour Abdel, ce qui fait trauma avant même la torture, c'est la perte et la séparation brusque avec sa mère.

Face au traumatisme, le sujet essaye de tisser une élucubration de sens<sup>4</sup>. Comme

1. Laurent É., « Le trauma à l'envers », Ornicar ? Digital

<http://www.lacanian.net/Ornicar%20online/Archive%20OD/ornicar/articles/204lau.htm>

2. Freud S. (1920), « Au-delà du principe de plaisir », *Œuvres complètes*, tome XV, Paris, PUF, 1996.

3. Lacan J. (1964), *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 58-59.

4. Miller J.-A., « Le réel au XXIe siècle. Présentation du thème du IXe Congrès de l'AMP », *La Cause du désir*, no 82, octobre 2012, p. 93.



son rêve le montre, Abdel ranime un fantasme où l'Autre maternel, un Autre du désir sauve le sujet de l'horreur et incarne la pulsion de vie. Pendant ses séances, il construit une fiction autour du réel de la mort et il subjective la rencontre traumatique jusque-là irréprésentable. La cure permet au sujet de faire usage de la parole pour border le trou du symbolique. Cela peut l'amener sous transfert à dire ce qu'il n'a pas pu dire, tout en sachant qu'il y a aussi de l'indicible : le réel du trauma primordial qui « *ne cesse pas de ne pas s'écrire*<sup>5</sup> » et auquel nous sommes tous confrontés...

5. Lacan J. (1972 1973), Le Séminaire, livre XX, « Encore », Paris, Seuil, 1975, p. 123.